

Le crédit bancaire tourne au ralenti

● Après avoir affiché une légère amélioration en octobre dernier, Le rythme d'accroissement du crédit bancaire affiche des signes d'essoufflement. Son accroissement en glissement annuel s'établit à seulement 2,5% à fin novembre après 3,1% enregistrés un mois auparavant.

Le rythme de progression du crédit bancaire tourne au ralenti. Son accroissement en glissement annuel s'établit à seulement 2,5% à fin novembre après 3,1% enregistrés à fin octobre dernier. On est toujours loin des prévisions de la Banque centrale concernant le niveau des prêts pour l'année qui vient de s'achever. Bank Al-Maghrib avait annoncé lors de son dernier conseil, que la croissance du crédit devrait se situer autour de 3,5% à fin décembre 2013. Le ralentissement du crédit bancaire à fin no-

vembre s'explique principalement par la baisse de 2,3% des facilités de trésorerie après une hausse de 0,8% en octobre, consécutivement à l'accentuation du repli des prêts aux sociétés non financières privées de 0,1% à 5%. Ceci étant, le rythme de progression des crédits à l'équipement a poursuivi son amélioration avec un taux de 2,4% en novembre, après 1,4% en octobre et 0,3% en septembre. Cette évolution résulte d'une accélération de 1,5% à 2,8% des crédits accordés aux sociétés privées et de 6,2% à 7,4% de ceux al-



● Le ralentissement du crédit bancaire s'explique notamment par la baisse des facilités de trésorerie accordées aux sociétés non financières privées.

loués aux sociétés non financières publiques. De même, les prêts immobiliers ont enregistré une hausse de 5% après 4,8%, en liaison avec l'atténuation de la contraction des crédits aux promoteurs immobiliers de 2,1% à 0,4%. Le taux de progression des crédits à l'habitat a, quant à lui, décéléré à 7,3% après 7,5% le mois précédent. Pour ce qui est des crédits à la consommation, leur encours s'est amélioré de 2,2% après 1,7% en octobre 2013. In fine, l'encours du crédit est ressorti au titre du mois de novembre à 722,34 MMDH contre 704,99 MMDH enregistrés en novembre 2012, soit une progression de 17,35 MMDH (+2,5%) sur une année glissante.

Hausse des créances en souffrance

L'encours des créances en souffrance est ressorti à 41,39 MMDH en novembre dernier contre 36,44 MMDH enregistrés durant la même période une année auparavant. Il s'agit là d'une augmentation de 13,6% d'une année à l'autre, soit l'équivalent en valeur de près de 5 MMDH. La Banque centrale table sur un taux de créance en souffrance de 6% contre 5% l'année dernière. Ceci étant, la Banque centrale se dit avoir déjà envisagé ce scénario et a demandé dans ce sens aux banques de renfor-

cer les provisions au titre des créances en souffrance, notamment en ce qui concerne les secteurs qui étaient quelque peu déjà touchés. Il s'agit essentiellement de la promotion immobilière, du tourisme, de

BAM demande aux banques de renforcer les provisions au titre des créances en souffrance.

l'aciérie, et du transport maritime... «Les provisions générales que nous avons demandées aux banques tournent autour de 4 MMDH», avait relevé Abdellatif Jouahri, gouverneur de la Banque centrale lors du dernier conseil de BAM en décembre dernier. Pour ce qui est des perspectives de croissance du crédit bancaire en 2014, l'amélioration de la croissance des secteurs non agricoles devrait en principe enclencher un accroissement plus sensible des prêts dans le sens où les prêts à l'économie constituent la valeur ajoutée marchande du secteur non agricole. La croissance du crédit bancaire s'établirait dans ce sens entre 4 et 5%, selon les prévisions de BAM.

PAR **BTISSAM ZEJLY**
b.zejly@leseco.ma